

Ressources Humaines

REF : DRH2016015

Signataire : RC

Séance du Conseil Municipal du 15/12/2016

RAPPORTEUR : Danielle MARINO

OBJET : Personnel communal : Créations de grade à temps complet

EXPOSE :

Plusieurs directions de la collectivité ont mené une réflexion de restructuration de leurs missions. Ainsi, trois directions ont présenté leur projet de réorganisation et de redéploiement de leurs équipes devant le comité technique qui a validé ces propositions. Leur mise en œuvre nécessiterait les créations de grades suivantes.

1 : Direction des Sports : CT 10/02/2016

Le CT du 10/02/2016 a validé la proposition de réorganisation de la direction des sports impliquant le redéploiement d'un poste de responsable du service patrimoine et personnel ainsi que la modification de trois postes d'agent d'accueil et d'entretien en trois postes de chefs d'équipe.

Technicien : Responsable du service gestion du patrimoine et du personnel : il aura la fonction d'animer et de coordonner l'équipe composée des 3 responsables en charge du personnel et du patrimoine. Il veillera à la cohérence des interventions des uns et des autres. Il impulsera et animera les réunions du service.

Adjoint technique : Chef d'équipe du patrimoine et du personnel : Placés sous la responsabilité directe de responsable du service gestion du patrimoine et du personnel, les trois responsables d'équipes auront la fonction d'intégrer deux missions : gérer le personnel et gérer le patrimoine sportif. Ils devront appréhender pleinement la question du personnel, avec un travail très étroit avec la DRH. Ils auront un lien hiérarchique avec l'ensemble du personnel dans les installations sportives, stades et gymnases. Pour la question du suivi particulier du personnel, pour l'évaluation par exemple, un découpage géographique sera mis en place pour partager le suivi de tout le personnel entre les 3 responsables. La question du suivi technique des équipements peut être confiée à l'un des trois référents en fonction des motivations et du statut de l'agent (agent de maîtrise par exemple).

2 – Direction des Affaires Financières : CT 10/02/2016

La Direction des affaires financières contribue à la définition de la stratégie budgétaire et financière de la ville et veille à sa mise en œuvre. Elle est garante du respect des règles comptables et budgétaires et de leur application par l'ensemble des services et directions. Par son positionnement et la transversalité de ses missions, elle assure une fonction d'alerte auprès de la Direction générale et des services sur les déséquilibres budgétaires et difficultés financières.

L'enjeu pour la Direction des affaires financières est donc de poursuivre efficacement l'exercice de ses missions tout en s'adaptant à l'évolution du contexte financier et général des collectivités locales. C'est dans ce cadre que le projet de réorganisation de la Direction des affaires financières s'est inscrit et a été validé au comité technique du 10 février 2016. La nouvelle organisation crée le service Budget et qualité comptable. Dans ce cadre-là il est nécessaire de créer un grade de rédacteur.

Rédacteur : Adjoint au responsable de service de la qualité comptable et budgétaire

Il sera chargé de l'encadrement de proximité de l'équipe comptable, ce poste doit permettre d'apporter un soutien quotidien aux agents comptables. Il sera chargé de veiller à l'homogénéisation de l'exécution comptable et du respect des procédures.

3- Direction des affaires culturelles : CT 29/06/2016

Le CT DU 29/06/2016 a validé la réorganisation de la direction des affaires culturelles en mettant en place un pôle administratif et financier dont il est nécessaire de créer un poste d'assistant administratif et financier. Il était également nécessaire sur le pôle archive et documentation de répondre à la veille et la conservation des différents supports ainsi que leurs dématérialisation par le biais d'un poste d'archiviste.

Adjoint administratif : Assistant administratif et financier, suite à la création du pôle administratif et financier, un poste d'assistant administratif doit être déployé afin de répondre aux nouvelles missions de renforcement du suivi des associations et au développement des recherches de financement

Attaché : Archiviste chargé des fonds audiovisuels, iconographique et numériques dont les missions consistent à l'évaluation et à la sélection, au classement, à la conservation et à la communication des fonds audiovisuels dépendant du CICA, et des Archives communales.

Dans ces conditions, il est proposé au conseil d'approuver la création des grades présentés ci-dessus et d'adopter le projet de délibération joint au présent rapport.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 33

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 DECEMBRE 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 15 Décembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 06 décembre 2016, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, MM. KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, Mmes PEJOUX Claudine, MERCADER Y PUIG Maria. M. RUER Marc Adjoints à la Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, M. GARNIER Daniel, Mmes YONNET Evelyne, KHELAF Djamilia, MM. AIT-BOUALI Omar, RACHEDI Hakim, ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Mme CHERET Magali	Représentée par :	M. BEAUDET Pascal
M. KAMALA Kilani	Représenté par :	Mme VALLY Sophie
Mme TLILI Leïla,	Représenté par :	M. TLILI Mohamed Fathi
Mme KOUAME Akoua Marie	Représentée par :	M. CHOUDER Fethi
Mme NEDELEC Soizig	Représentée par :	M. DAGUET Anthony
M. CHIBAH Salah	Représenté par :	Mme GRARE Laurence
M. SANON Guillaume	Représenté par :	Mme MERCADER Y PUIG Maria
Mme RABAH Hana	Représentée par :	M. KARROUMI Sofienne
M. HAFIDI Abderrahim	Représenté par :	Mme KHELAF Djamilia
M. VANNIER Jean-Yves	Représenté par :	Mme YONNET Evelyne
M. LOGRE Benoit	Représenté par :	M. GARNIER Daniel

M. BENKHELOUF Boualem représenté par M. CECCOTTI-RICCI Roland à partir de la question n°231
M. AIT-BOUALI Omar ayant quitté la séance à partir de la question n°243

Absents : Mmes MILLA Josiane, MBONDO Thérèse, M. ZORGANI Mourad, Mmes ALVES Presilya, LENOURY Nadia.

Secrétaire de séance : Mme GRARE Laurence

**Direction Générale des Ressources Humaines de l'Entretien et de la Restauration /
Direction des Ressources Humaines**

Ressources Humaines

REF : DRH2016015

Signataire : RC

OBJET : Personnel communal : Créations de grade à temps complet

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment l'article 3-3 et l'article 34,

Vu le décret n°85-1250 du 26 novembre 1985 relatifs aux congés annuels des fonctionnaires territoriaux,

Vu l'avis du comité technique du 10/02/2016

Considérant qu'il est nécessaire de créer des grades à temps complet en raison des besoins des services et des mouvements de personnels,

A l'unanimité.

DELIBERE :

DECIDE : la création des 7 grades suivants :

Au sein de la direction des sports :

- 3 adjoints techniques
- 1 technicien

Au sein de la direction des affaires financières:

- 1 rédacteur

Au sein de la direction de la culture :

- 1 adjoint administratif
- 1 attaché

APPROUVE : la création des 7 grades.

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux grades ainsi créés sont inscrits au chapitre 012 du budget de l'exercice en cours

L'adjointe

Maria MERCADER Y PUIG


Reçu en préfecture le : 16/12/2016
Publié le : 16/12/2016
Certifié exécutoire le : 16/12/2016

L'adjointe

Maria MERCADER Y PUIG
